Février—mars 2023

Municipalité de Saint-Télesphore

Le Montjoie

Journal municipal

HORAIRE DU CHALET DES LOISIRS

Parc André-Leblanc
1600, chemin Saint-Télesphore

L'horaire du chalet des loisirs s'établit comme suit :
7 jours sur 7 : de 8h à minuit

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 13h00 **PM FERMÉ**

Numéros d'urgence

9-1-1	Feu, ambulance, police
8-1-1	Info-Santé
5-1-1	Transport Québec
3-1-1	Urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville
2-1-1	Soutien psychologique

HÔTEL DE VILLE
1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone **(450)269-2999**
Télécopieur**(450)269-2257**

Courriel info@st-telesphore.ca
Site internet www.saint-telesphore.com
Facebook facebook.com/saint-telesphore

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi 8H00 À 12H00 – 13H00 À 16H30
Vendredi 8H00 À 13H00—PM Fermé

DIRECTION GÉNÉRALE
Madame Danielle Glode, poste 3163
dg@st-telesphore.ca

MAIRIE
Monsieur David McKay, poste 3161
maire@st-telesphore.ca

ADJOINTE
Madame Manon Cuillerier, poste 3162
adjointe@st-telesphore.ca

URBANISME
Mercredi de 16h à 21h
Vendredi de 12h à 16h
Monsieur Pierre-Luc Paquet, poste 3158
urbanisme@st-telesphore.ca

SERVICE D'INCENDIE
450-802-2468
incendie@st-telesphore.ca

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
Poste 3159
travauxpublics@st-telesphore.ca

URGENCE MUNICIPALE
Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

DANS CETTE PARUTION

Affaires municipales	2
Budget	3-6
Sécurité civile et incendie	7
Hygiène du milieu et environnement	8
Urbanisme	9
Vie communautaire	10
Loisirs et culture	11
Calendriers	12

AFFAIRES MUNICIPALES

CALENDRIER DES

SÉANCES DU CONSEIL

2023

14 mars

11 avril

9 mai

13 juin

11 juillet

8 août

12 septembre

10 octobre

14 novembre

12 décembre

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCHAINE SÉANCE

Mardi le 14 mars 2023 à 19h30
Centre communautaire Rémi-Sauvé

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous joindre.

Tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité. Pour ceux n'ayant pas Internet, une copie est disponible sur demande.

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Danielle Glode, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Télesphore

QUE le budget pour l'année 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 seront adoptés lors de la séance extraordinaire du 9 février 2023 à 19 h 30 à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé au 1425 route 340 à Saint-Télesphore.

DONNÉ à Saint-Télesphore, ce trentième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-trois.

Danielle Glode

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

MERCI AUX BÉNÉVOLES

La Municipalité ainsi que le Comité de la culture et des loisirs tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à toutes les activités qui ont eu lieu ces derniers mois.

BUDGET 2023

Vous trouverez en pages 3, 4, 5 et 6 toutes les informations en rapport avec le budget 2023.

TAUX DE TAXES ET TARIFS FINANCIERS 2023

Taux de taxes et tarifs 2023	
Taxes foncières	
Résidentielles	0,5897 $
Terrains vagues desservis	0,8846 $
Égouts Dalhousie	
Traitement des eaux usées	317,62 $
Total	**317,62 $**
Égouts Saint-Télesphore	
Dette d'égout (fin 2027)	353,74 $
Traitement des eaux usées	306,70 $
Total	**660,44 $**
Services municipaux	
Collecte déchets	154,11 $
Collecte récupération	69,12 $
Collecte résidus alimentaires (bacs bruns)	88,95 $
Licence pour chiens	20,00 $
Licence pour chenils	250,00 $

Exceptionnellement pour l'année 2023, la Municipalité a fait le choix d'ajouter un versement afin de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation et ainsi diminuer le montant des versements.

ÉCHÉANCES DES VERSEMENTS 2023

(si plus de 300$)

1er versement	12 avril 2023
2e versement	12 juin 2023
3e versement	12 août 2023
4e versement	12 octobre 2023

Modes de paiement

- Dans la plupart des institutions financières par comptoir, au guichet, par téléphone ou par Internet
- Par la poste par chèque (inclure coupons de versement)
- À l'hôtel de ville en comptant, par chèque ou carte débit
- Dans la chute à lettre de l'hôtel de ville par chèque (inclure coupons de versement)

BUDGET

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

SOMMAIRE DES REVENUS	MONTANT $
Taxes	1 756 797
Compensations tenant lieu de taxes	9 000
Transferts	147 814
Services rendus - Sécurité incendie	10 000
Imposition de droits, amendes et pénalités	37 380
Autres revenus	1 000
Total des revenus	1 961 991

SOMMAIRE DES CHARGES	MONTANT $
Administration générale	473 895
Sécurité publique	
Police	161 694
Sécurité incendie	202 878
Sécurité civile	22 560
Transport - réseau routier	
Voirie municipale	214 890
Enlèvement de la neige	433 800
Éclairage des rues	5 000
Hygiène du milieu	
Égouts - Dalhousie	22 578
Égouts - Saint-Télesphore	27 278
Matières résiduelles	129 863
Cours d'eau	34 499
Santé et bien-être - Logement social	6 986
Urbanisme et mise en valeur du territoire	87 922
Loisirs, culture et vie communautaire	
Centre communautaire	29 050
Patinoire	10 150
Parcs et terrains de jeux	49 503
Fêtes diverses	6 700
Bibliothèque	1 500
Culture	4 245
Frais de financement	8 600
Total des charges	1 933 591

EXCÉDENT OU DÉFICIT AVANT CONCILIATION	MONTANT $
Excédent avant conciliation	28 400
Remboursement de capital sur la dette	28 400
Excédent de l'exercice	- $

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Détails de la dépense	Type	Méthode de financement	2023	2024	2025	TOTAL
Informatique	Équip. de bureau	Fonds de roulement 5 ans	20 000	2 500	2 500	25 000
Projet infrastructure	Infrastructure	Excédent non affecté	650 000			650 000
Réparation de la galerie	Bâtiment	Excédent non affecté	70 000			70 000
Air climatisé (bureau secrétaire et DG)	Bâtiment	Fonds de roulement 10 ans	7 500			7 500
Plans et devis pour la galerie	Bâtiment	Excédent non affecté	10 000			10 000
Bassin Sainte-Justine-de-Newton	Infrastructure	Excédent non affecté	5 000			5 000
Équipements Bunker	Équipement	Fonds de roulement 10 ans	13 000	5 000	5 000	23 000
Réfections équipements réparation, inspection, vérification en caserne	Équipement	Excédent non affecté	10 000	10 000	10 000	30 000
Cylindres carbone 4500 PSI 45 min	Équipement	Fonds de roulement 5 ans	3 600			3 600
Lance incendie 1 3/4	Équipement	Fonds de roulement 5 ans	650			650
Lance incendie 2 1/2 jet plein	Équipement	Fonds de roulement 5 ans	1 720			1 720
Luminaire extérieur pour les portes de garage	Équipement	Excédent non affecté	500			500
Bonbonnes oxygène SCOTT	Équipement	Fonds de roulement 10 ans	95 000			95 000
Toilette pour handicapés	Bâtiment	Subvention	35 000			35 000
	Bâtiment	Excédent non affecté	35 000			35 000
Plans et devis toilettes	Bâtiment	Excédent non affecté	10 000			10 000
Luminaire coin Rivière-Beaudette	Infrastructure	Fonds de roulement 10 ans	4 000			4 000
Réfection rue Principale sur 720 m	Infrastructure	Subvention	99 659			99 659
	Infrastructure	Fonds de voirie	100 341			100 341
Remplacement luminaire de rue au LED	Infrastructure	Excédent non affecté	25 000			25 000
Compresseur à air	Équipement	Excédent non affecté	1 000			1 000
Système de transmission de données	Équipement	Excédent affecté - Égouts Dalhousie	4 000			4 000
Terrain - Station Dalhousie (arpenteur et notaire)	Terrain	Excédent affecté - Égouts Dalhousie	4 000			4 000
Système de transmission de données	Équipement	Excédent affecté - Égouts Saint-Télesphore	4 000			4 000
Pompe	Équipement	Excédent affecté - Égouts Saint-Télesphore	11 123			11 123
Armoires et mur (pièce de rangement dans le chalet Parc André-Leblanc)	Bâtiment	Excédent non affecté	5 000			5 000
	Bâtiment	Fonds de roulement 3 ans	5 000			5 000
Toiture chalet Parc André-Leblanc	Bâtiment	Excédent non affecté	5 000			5 000
Chalet Parc Léon-Prieur	Bâtiment	Excédent non affecté	125 000			125 000
Poubelles bases ciment en matière recyclée	Parc	Fonds de roulement 3 ans	3 500			3 500
Tondeuse industrielle	Équipement	Fonds de roulement 5 ans	20 000			20 000
Remorque pour tondeuse	Équipement	Fonds de roulement 5 ans	12 000			12 000
TOTAUX			1 395 593	17 500	17 500	1 430 593

BUDGET

RÉPARTITION DES REVENUS, CHARGES ET INVESTISSEMENTS

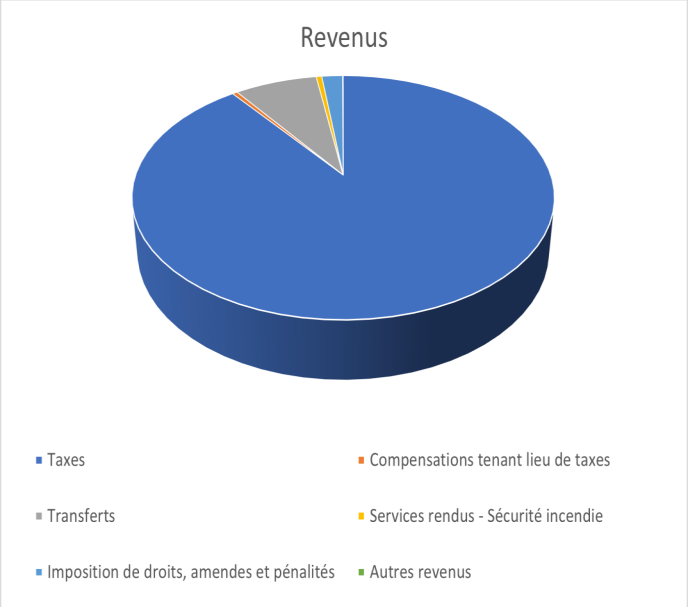

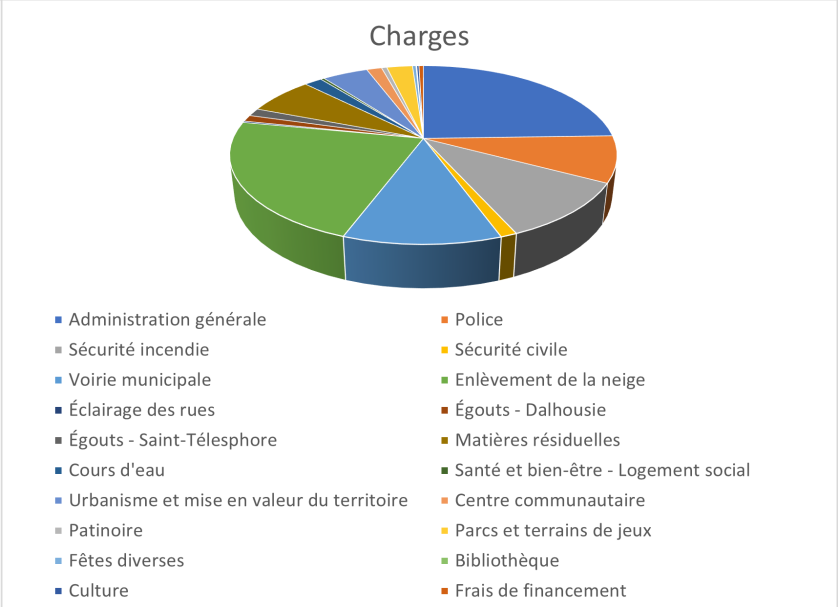

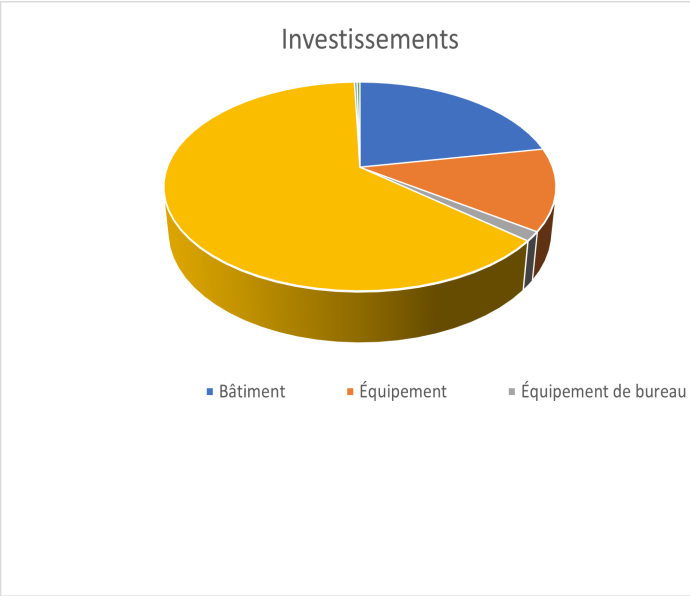

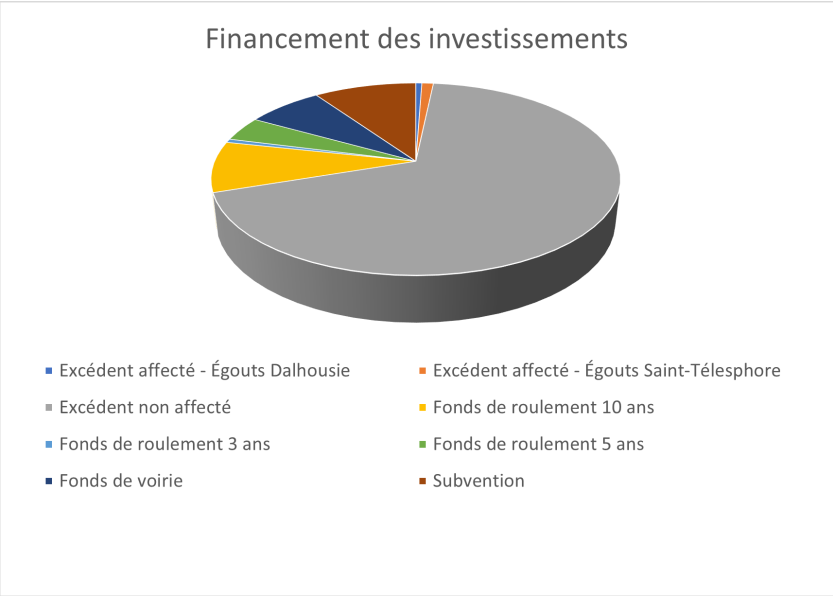

Valeur d'une maison moyenne 2023 216 000 $			
	2023	**2022**	**% ↑↓**
Maison non desservie par les égouts	1 585.93 $	1 482.69 $	7% ↑
Maison desservie par les égouts			
Secteur Dalhousie	1 903.55 $	1 706.78 $	12% ↑
Secteur Saint-Télesphore	2 246.37 $	2 178.23 $	3% ↑

C'est au cours de la soirée reconnaissance des pompiers et pompières du 21 janvier dernier que les pompiers Mark Lafleur et Paul Gauthier ont été honorés pour leur 25 années de service au sein du service Sécurité incendie.

Félicitations Mark et Paul!

Merci également à tous les pompiers et pompières qui ont œuvré pour le service incendie dans le passé et ceux / celles qui encore aujourd'hui font un travail acharné pour garder notre Municipalité et celles avoisinantes en sécurité.

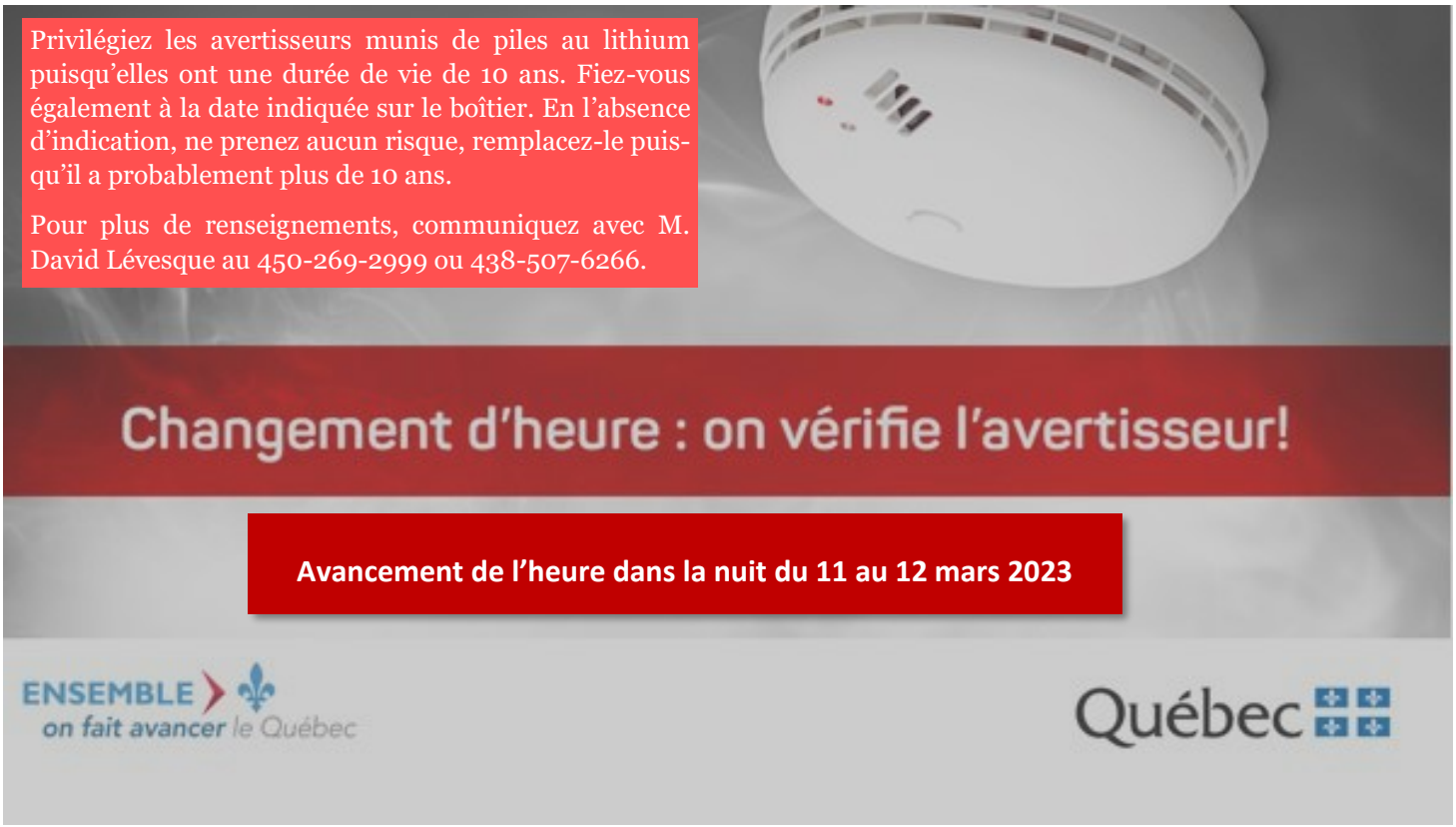

Collecte de données en prévention incendie

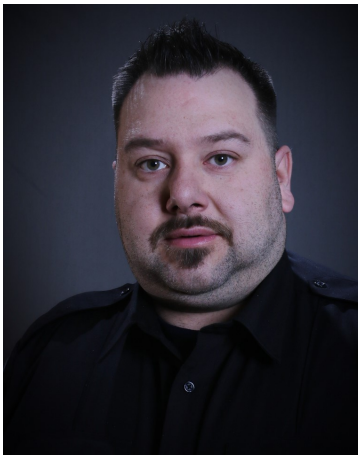

Avis à tous les citoyennes et citoyens, prenez note que M. David Lévesque du service de sécurité incendie de Saint-Télesphore passera à votre porte afin de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de valider certaines autres informations pertinentes. Si vous êtes absents, des **accroches-portes informatifs** au sujet de la prévention incendie résidentielle seront laissés à votre porte. Vous n'aurez qu'à remplir correctement le formulaire et le retourner par la poste à l'adresse indiquée sur le document. Ces visites font partie du schéma de couverture des risques émis par le ministère de la sécurité publique.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec M. Lévesque durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, au 450-269-2999 ou au 438-507-6266.

COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

La collecte des objets volumineux est désormais tous les **3e mardis du mois**, surveillez votre calendrier car la collecte n'est plus systématiquement en même temps que les ordures ménagères régulières. La prochaine collecte sera le 21 février.

Matières acceptées	Matières refusées
•Appareils ménagers (aspirateurs, micro-ondes)	•Ampoules (lampes, lumières)
•Bains (acrylique ou fibre de verre), évier, toilette	•Animaux morts
•Barbecue (sans bonbonne de gaz comprimé)	•Appareils fonctionnant à l'essence (tondeuses, souffleuses)
•Boyaux d'arrosage	•Bonbonne de gaz comprimé
•Électroménagers (réfrigérateur doit être vidé d'halocarbure identifié)	•Cendres
•Filtres de piscine en plastique (vidés)	•Matériaux en vrac: asphalte, béton, bois, déblais, gravats, pierre, roc, sable, terre (contaminée ou non)
•Grands objets en plastique (meubles, jouets)	•Matières recyclables / matières compostables et résidus verts
•Matelas, sommiers, bases de lit	•Pièces de voiture / pneus
•Meubles (bibliothèque, bureau, chaise, commode, table)	•Produits électroniques
•Pièces de piscines	•Résidus domestiques dangereux
•Portes d'intérieurs	•Résidus de construction, rénovation ou démolition
•Réservoir d'eau chaude (capacité 910 L ou coupé en 2)	•Sacs de pastique opaques
•Stores	•Surplus d'ordures ménagères
•Tapis	•Télévision

Tous les objets mentionnés dans les matières refusées ne seront pas ramassés.

Robert Daoust & Fils inc.

PERMIS POUR TRAVAUX DE RÉNOVATION, DE REMBLAI, DANS LES BANDES RIVERAINES, DE CONSTRUCTION, DE DÉMOLITION, INSTALLATION DE PISCINE OU DE PLONGEOIR

Avec les températures douces du printemps qui s'installent tranquillement, vous planifiez peut-être des travaux de construction d'un garage ou d'un cabanon, des travaux de rénovations à votre résidence ou même l'installation d'une piscine ou d'un plongeoir.

Avant d'entreprendre des travaux, vous devez obtenir un permis de construction ou un certificat d'autorisation de la Municipalité, afin de vous assurer que vos projets respectent la règlementation municipale.

Aucune construction sans permis n'est tolérée.

Si vous effectuez des travaux sans qu'un permis ne vous soit émis au préalable, vous risquez de vous trouver dans l'obligation de démolir en plus d'être assujetti à une amende.

Le responsable de l'urbanisme et de l'environnement, M. Pierre-Luc Paquet est disponible pour toutes vos questions. Il est au bureau le mercredi de 16h00 à 21h00 et le vendredi de 12h00 à 16h00. Vous pouvez aussi communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement par téléphone au 450-269-2999 option 3 ou par courriel à urbanisme@st-telesphore.ca. De plus, depuis quelques mois déjà vous pouvez faire votre demande en utilisant les formulaires en ligne. Si votre demande est de nature urgente, l'indiquer dans l'entête de votre courriel ou dans votre message téléphonique.

FORMULAIRES DE DEMANDES DE PERMIS EN LIGNE

Visitez le site www.saint-telesphore.com sous l'onglet « Services » « Permis » « Formulaires - Demandes de permis »

Les formulaires suivants sont présentement disponibles:

- Abattage d'arbres ;
- Puits ;
- Piscine ;
- Démolition ;
- Installation septique ;
- Construction neuve et agrandissement ;
- Rénovation ;
- Garage et remise ;
- Garage attaché.

Il suffit de remplir le formulaire approprié à votre demande et d'envoyer une copie à urbanisme@st-telesphore.ca ou déposer une copie du formulaire à l'hôtel de ville.

Maintenant disponible

- Fiche signalétique sur le déneigement
- Formulaire de plaintes

Tous les 2e mercredis du mois, vous êtes invités au centre communautaire pour le repas partagé afin de venir déguster un bon repas, discuter et vous amuser.

Les prochains repas partagés seront **mercredi le 8 mars et le 12 avril 2023** à midi au Centre communautaire Rémi-Sauvé.

Bienvenue à tous!!!

Pour informations :

Madame Micheline Lamarche au 450-269-3272

Madame Georgette Sauvé au 613-347-9869

«SOUPER DE L'ÂGE D'OR» le 18 février 2023

Cécile & Richmond seront de retour parmi nous le 18 février prochain pour le souper de l'Âge d'Or.

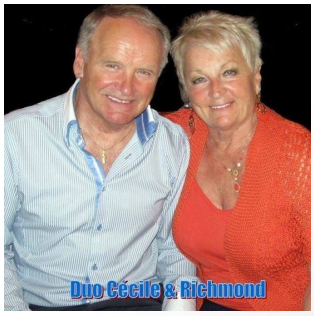

Cécile & Richmond

Le Club de l'Âge d'Or vous attend en grand nombre le 18 février prochain dès 18h00 au centre communautaire Rémi-Sauvé.

Pour informations :

Madame Huguette Charlebois au 450-269-2330

Prochain rendez-vous le 15 avril 2023

CAMP DE JOUR SOULANGES

La Municipalité et la Maison de la Famille de Vaudreuil-Soulanges préparent déjà le prochain camp de jour de l'été 2023. Tous les détails dans le prochain Montjoie.

Maison de la Famille VAUDREUIL-SOULANGES

PATINOIRE PARC ANDRÉ-LEBLANC

Puisque les changements de températures ont été fréquents, il a été difficile d'obtenir une glace parfaite. Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu vous causer. Notre employé Roger a travaillé fort afin de vous fournir une belle glace malgré les baisses et hausses fréquentes des degrés que nous ne pouvions contrôler. Merci de vous être déplacés en grand nombre pour en profiter!

BIBLIOTHÈQUE

SAINT-ZOTIQUE

Grâce à une entente avec la Municipalité de Saint-Zotique, vous avez accès à un abonnement annuel **sans frais**. Il suffit de présenter une preuve de résidence et le tour est joué! Vous avez accès à des livres imprimés, sonores ou numériques, à des jeux, jouets, revues, films et séries DVD.

Heures d'ouverture

Dimanche: Fermé
Lundi: Fermé
Mardi: 10 h à 18 h
Mercredi: 12 h à 20 h
Jeudi: 10 h à 18 h
Vendredi: 12 h à 20 h
Samedi: 10 h à 16 h

Pour des renseignements:
450-267-9335, poste 260
biblio@st-zotique.com

ACTIVITÉS À VENIR

Vos activités préférées telles que :

- Balle molle
- Volleyball
- Pétanque
- Et plus ...

seront de retour cet été.

Surveillez les prochaines parutions du Montjoie pour plus de détails.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/LoisirsSaintTelesphore

Comité des loisirs

ZUMBA

Vous êtes libre le jeudi et vous voulez bouger tout en vous amusant alors n'hésitez pas à venir au centre communautaire pour danser. Madame Nathalie Rozon vous fera découvrir le zumba à votre rythme. L'important c'est de bouger! La session est déjà débutée, par contre vous pouvez danser pour 15$ par cours de 19h à 20h jusqu'au 16 mars (relâche le 9 mars).

FÉVRIER 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2 ZUMBA	3	4
5	6	7	8 à la soupe! Bon appétit	9 ZUMBA	10	11
12	13	14	15	16 ZUMBA	17	18 Souper
19	20	21	22	23 ZUMBA	24	25
26	27	28				31

MARS 2023

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2 ZUMBA	3	4
5	6	7	8 à la soupe! Bon appétit	9	10	11
12	13	14	15	16 ZUMBA	17	18 PHASE TERMINALE SAMEDI 18 MARS
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Matières recyclables	Matières domestiques	Matières organiques	Séance du Conseil	Collecte objets volumineux	Souper Âge d'or	Lutte